



Voilà les beaux jours avec le printemps



JOURNAL MUNICIPAL DE SAINT-MAURICE-DE-BEYNOST

N° 221 Mars - Avril 2024

# LES ECHOS

DE



## EDITO

Le 9 mai 1950, Robert Schuman présentait au Quai d'Orsay, dans une déclaration considérée comme l'acte de naissance de l'Union Européenne, une proposition relative à une organisation de l'Europe indispensable au maintien de relations pacifiques. Objectif atteint ! 74 ans plus tard nous faisons partie de ces générations qui se sont épanouies dans la paix européenne. Cela nous semble naturel, mais pour nos parents, la paix est le bien le plus précieux que nous devons nous transmettre de génération en génération. Bien sûr l'Europe sociale et économique est encore en chantier. Mais là aussi, les anglais qui en sont sortis peuvent aujourd'hui en témoigner, il vaut mieux être dedans que dehors ! Le 9 juin 2024 nous devons donc voter pour les 705 députés qui composent le parlement européen. Par notre vote, engageons nous aux côtés de ceux qui ne font pas de compromis avec les pays hostiles à notre société occidentale.

Si vous êtes récemment arrivés à Saint-Maurice, pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le 3 mai !



Pierre GOUBET  
Maire de Saint-Maurice-de-Beynost

## ZOOM SUR PAGES 2 ET 3

- ⦿ Le budget prévisionnel 2024

## VIE MUNICIPALE PAGES 4 A 6

- ⦿ Accueil de loisirs
- ⦿ Café des parents
- ⦿ Conseil des jeunes citoyens
- ⦿ Récupérer le gaz des bovins pour chauffer la salle des fêtes
- ⦿ Le portrait

## VIE COMMUNAUTAIRE PAGES 6 ET 7

- ⦿ Tri à la source des biodéchets

## VIE ASSOCIATIVE PAGES 8 A 11

- ⦿ Club de boxe
- ⦿ Train miniature mauricien
- ⦿ Association Musique et Danse
- ⦿ Club Amitié Loisirs
- ⦿ CT Dombes
- ⦿ ARTEMIS

## VIE PRATIQUE PAGE 11 ET 12

- ⦿ Marché des créateurs
- ⦿ Une entreprise locale
- ⦿ Agenda - Etat Civil

## LE BUDGET PREVISIONNEL 2024



Comme chaque année, le budget prévisionnel de la commune a été présenté et voté au cours de la séance du conseil municipal du 7 mars 2024. Celui-ci constitue le document budgétaire par excellence par lequel la collectivité prévoit ses dépenses et ses recettes sur une année

civile. Son rôle est donc majeur dans la mise en œuvre de la politique locale et des projets qui en découlent.

Afin de nous en expliquer les grandes lignes directrices, l'équipe des Echos a décidé d'aller à la rencontre de l'adjoint en charge des finances, M. Didier JUHEN.

**Les Echos (LE) : Bonjour M. JUHEN, quelles ont été les variables prises en compte pour élaborer ce nouveau budget ?**

DJ : « Ce budget, réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire présenté le 1er février 2024, a été établi avec la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants, de mobiliser des subventions auprès du conseil départemental et du conseil régional mais aussi auprès de l'Etat chaque fois que possible et de programmer les dépenses d'investissement conformément à la Programmation Pluriannuelle d'Investissement élaborée en début de mandat mais révisée à la baisse en raison du contexte économique.

Cette année, contrairement aux années précédentes, le budget 2024 global (19 843 049,35 €) est en légère diminution. Cela s'explique par la baisse importante du résultat antérieur reporté dont la diminution est liée à la réalisation en cours du projet phare du mandat à savoir la requalification de la RD 1084 en avenue urbaine et voie verte. En clair, les travaux ayant déjà commencé, une partie de la réserve financière de la commune a déjà été mobilisée au budget d'investissement.

De même, la forte augmentation des coûts liée à la crise internationale nous a obligés à anticiper

à la hausse les dépenses de fonctionnement relatives à l'énergie et à la rémunération du personnel communal. »

**LE : Compte tenu du contexte inflationniste actuel, les habitants de notre commune doivent-ils s'attendre à une augmentation de la fiscalité locale ?**

DJ : « Pour maintenir notre capacité d'autofinancement face aux effets néfastes de la crise économique, outre la hausse de 3,9 % des bases de la fiscalité locale décidée par le gouvernement dans le cadre de la loi de finance 2024, le conseil municipal a voté une légère augmentation de 3 % du taux communal appliqué à ces bases pour les 3 taxes restant dans son domaine de compétences. Ainsi, les nouveaux taux s'établissent comme suit :

- Taxe Foncière sur les propriétés Bâties (TFB) : 26,80 % (ancien taux 26,02 %)
- Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties (TFNB) : 30,28 % (ancien taux 29,40 %)
- Taxe Habitation pour les Résidences Secondaires (THRS) : 12,86 % (ancien taux 12,49 %)

Néanmoins, je tiens à le souligner, ces nouveaux taux demeureront encore les plus bas par rapport à ceux appliqués par les communes composant la CCMP. »

**LE : Et pour les investissements ?**

DJ : « L'année 2024 sera la deuxième année consécutive de fort investissement pour la commune comme cela a été présenté lors du débat d'orientation budgétaire. Néanmoins, certains investissements ont dû être dépriorisés soit pour éviter d'accentuer les nuisances induites par les travaux de la RD 1084 (réfection du pont Maurice Cusin par exemple), soit pour des raisons économiques puisque nous nous sommes donnés comme objectif de laisser une trésorerie confortable et une capacité d'emprunt conséquente à la fin du mandat.

Les grosses masses de dépenses d'investissement se déclinent ainsi :

- Requalification de la RD 1084 et la place Charles de Gaulle : environ 4 000 000 €
- Travaux d'entretien et de réfection de voiries : 270 000 €
- Travaux dans les bâtiments dont la création et l'aménagement d'une classe supplémentaire à l'école élémentaire et équipements municipaux :

400 000 €

- Création de 3 pistes de Padel : 300 000€
- Equipements divers : 110 000 €

Pour la partie recettes d'investissement, outre notre autofinancement, la commune va percevoir une première vague de subventions à hauteur de 560 000 € (Etat, Région, Département, CCMP) dans le cadre des travaux de la RD 1084 mais aussi le FCTVA (122 500 €) portant sur certains travaux d'investissement réalisés en année N-2, la taxe d'aménagement pour un montant prévisionnel de 200 000 € et enfin le produit de cession d'un terrain pour 288 500 €. »

**LE : Et qu'en est-il de l'endettement de la commune ?**

DJ : « Au 1er janvier 2024, le capital restant dû de l'encours de la dette s'élèvera à 2 886 234 euros répartis sur 9 emprunts. L'annuité de la dette - environ 490 000 €, en légère baisse par rapport à celle de l'année dernière - baissera fortement l'année prochaine (2025) du fait de la fin de remboursement de 2 prêts contractés en 1998 et 1999.

La dette est ainsi estimée à environ 687 €/habitant pour 2024 (contre 830 €/hab en 2023), ce qui est très légèrement inférieur à la moyenne des communes de même strate (773 €/hab). La capacité de désendettement de la commune est de moins de 3 ans quand elle est d'environ 4 ans dans les communes de même strate ».

**LE : En conclusion ?**

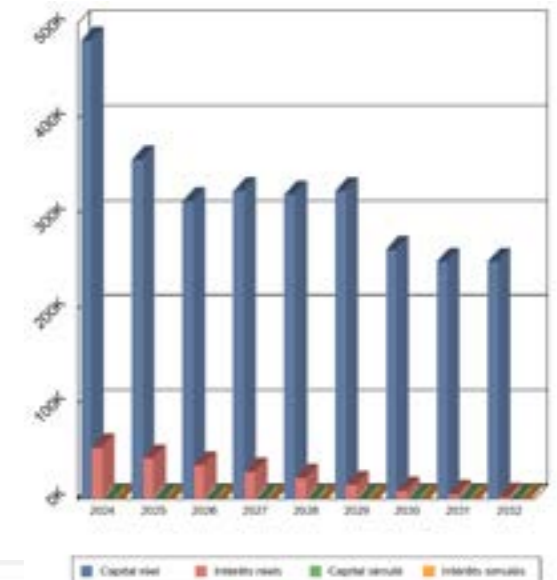
DJ : « La comparaison avec les différents ratios des communes de 3 500 à 5 000 habitants que

l'on trouve auprès de la Direction Générale des Collectivités Locales permet de mettre en évidence un engagement financier fort de la commune vers ses administrés. En effet, si les dépenses de fonctionnement sont supérieures de 45 % par rapport à la moyenne des communes de strate identique, les dépenses d'investissements, quant à elles, sont environ sept fois plus importantes à Saint-Maurice-de-Beynost qu'ailleurs !

Le taux d'endettement par habitant redevient légèrement inférieur aux communes de même taille après une année où il était passé au-dessus à la suite du recours à un nouvel emprunt de 2 500 000 € visant à financer principalement la requalification de la RD 1084.

Cette bonne santé financière ne doit pas nous faire perdre d'esprit que le développement du nombre d'habitants sur le territoire nous oblige à maintenir des services publics suffisants et de qualité tout en mobilisant de nouvelles ressources .»

Diagramme de remboursement



Le budget prévisionnel 2024

Dépenses	Fonctionnement		Dépenses	Investissement		
	BP 2024	Recettes		BP 2024	Recettes	
Charges à caractère général	1 373 650,62 €	Atténuations de charges	RAR	4 148 921,79 €	Virement de la section de fonctionnement	4 186 678,32 €
Charges de personnel	2 759 641,00 €	Produits des services	Déficit antérieur (001)		Affectation résultat (106)	2 870 959,06 €
Autres charges de gestion courante	636 825,00 €	Travaux en régie/Amort. Subvention	Amortissement subventions	3 753,00 €	Produits des cessions (024) vente terrains	238 200,00 €
Charges financières (dette)	53 150,00 €	Impôts et taxes	Dette - dépôts et cautionnements reçus	495 000,00 €	Dotations (FCTVA)	122 500,00 €
Charges exceptionnelles	1 000,00 €	Dotations et participations	immob. incorporelles (20) hors RAR	89 000,00 €	Taxe d'aménagement	200 000,00 €
Reversements et restitutions sur impôts	296 000,00 €	Autres produits de gestion courante	immob. corporelles (21) hors RAR	650 660,44 €	Subventions	618 660,00 €
Opérations d'ordre entre sections	490 000,00 €	Produits exceptionnels	Travaux (23) hors RAR	490 400,00 €	Amortissements	490 000,00 €
Dotations aux amortissements et provisions	1 105,00 €	Opérations d'ordre de transfert	Travaux (23) non affectés	4 177 262,88 €	Résultat reporté	1 277 962,73 €
Virement à la section d'investissement	4 186 678,32 €	Résultat reporté (002)	TOTAL	10 054 998,11 €	TOTAL	10 054 998,11 €
TOTAL	9 788 051,24 €	TOTAL				

## ACCUEIL DE LOISIRS

## LES VACANCES D'HIVER 2024

Durant les vacances d'hiver, de nombreux enfants de notre commune et des alentours ont pu s'amuser au centre de loisirs.

Le groupe des Kawaïs a pu profiter d'une sortie à la patinoire de Charlemagne, le groupe des explorateurs d'une sortie à Warrior Adventure (parcours sportif similaire à celui de l'émission télévisée Ninja Warrior) et le groupe des P'tites Canailles a pu profiter d'une sortie à Royal Kids pour se défouler dans les structures de jeux.

Un grand jeu inter-centres a également été organisé lors de la première semaine. Cette initiative portée par la commune de Saint-Maurice-de-Beynost, en association avec le centre social SESAM de Miribel et l'accueil de loisirs associatif GABI de Beynost, a permis de rassembler une cinquantaine d'enfants.

De même, dans le cadre de l'actualité des JO 2024, une journée consacrée aux JO d'hiver sur le thème de Mario et Sonic a été organisée. De multiples compétitions sportives ont opposé des équipes dans le jeu et l'amusement.



## VACANCES DE PRINTEMPS 2024

Pour les prochaines vacances, plusieurs sorties seront proposées pour tous les enfants avec les thématiques suivantes :

- Semaine 1 : du 15 au 19 avril
- Groupe des P'tites Canailles : tous dehors !
- Groupe des Kawaïs : les petits scientifiques
- Groupe des Explorateurs : Sherlock Holmes

- Semaine 2 : du 22 au 26 avril
- Groupe des P'tites Canailles : Winnie l'ourson.
- Groupe des Kawaïs : au pays des Lego
- Groupe des Explorateurs : créons notre univers...



Une nouvelle journée inter-centres regroupant les communes de Neyron, Miribel, Tramoyes, Beynost et Saint-Maurice-de-Beynost sera proposée le mardi 23 avril avec les enfants de CP/CE1. Le thème du printemps sera le fil conducteur de cette journée.

## INSCRIPTIONS DE L'ETE 2024

Cette année et comme l'année dernière, les inscriptions se feront en ligne sur des périodes définies. Elles auront lieu du lundi 27 mai à 9h au vendredi 14 juin à 18h.

Fin de la période d'annulation :

- Vendredi 21 juin à 12h00 - pour le mois de juillet ;

- Vendredi 5 juillet à 12h00 - pour le mois d'août. Nota bene : il faudra au préalable fournir une attestation de QF (quotient familial) à jour pour pouvoir procéder à cette inscription. Vous pouvez fournir le document au service enfance par mail ou au format papier.

## CAFÉ DES PARENTS

En partenariat avec la CAF de l'Ain, le collectif « café des parents », qui regroupe le RPE, l'EAJE, l'école maternelle, le service TMP/ALSH et Artémis, vous attend le samedi 4 mai pour le forum parents/enfants au parc de la Sathonette.

Il vous propose de passer un moment en famille autour de jeux et d'activités sur le thème de la gestion des émotions !

## CONSEIL DES JEUNES CITOYENS

Les nouveaux membres du Conseil des Jeunes Citoyens participeront à la prochaine commémoration du 8 Mai. A cette fin, des lectures seront préparées par une partie de l'équipe.

## CONSEIL DES JEUNES CITOYENS (SUITE)

Le premier projet des membres du Conseil consistera à prendre part à la grande fête du vendredi 21 Juin. Les jeunes sont en train de finaliser leurs propositions et ont à cœur d'être présents sur cet événement autour du « Verre de l'amitié ». Au programme, des jeux et des stands tenus par les jeunes du CJC. Nous vous attendons nombreux !



## RÉCUPÉRER LE GAZ DES BOVINS POUR CHAUFFER LA SALLE DES FÊTES

Récupérer les gaz émis par les pets des vaches pour les valoriser, cela peut paraître cocasse mais c'est l'expérience menée depuis un an dans une ferme de Tramoyes. Les gaz émis sont récupérés grâce à de simples ballons de baudruche. Comme l'indique M. Jean Peste, propriétaire de la ferme Aux belles senteurs : « ce sont des ballons de baudruche mais en fait ce sont des ballons en latex médical. Au début, on était un peu sceptique mais c'est une vraie réussite. On fait 2 récoltes, une de deux heures le matin et une de deux heures le soir. En gros, une vache remplit 2 ballons par jour. Tous les jours, il y a un camion qui vient du centre de collecte pour chercher ce gaz et il l'amène à l'usine pour le retraiter. Le rendement est très bon, l'année passée nous avons pu chauffer notre ferme tout l'hiver ».

Convaincus du bien-fondé du projet, les élus mauriciens ont décidé de tenter une expérimentation unique : chauffer la salle des fêtes avec le fameux gaz dès l'hiver prochain. « Comme nous chauffons déjà au gaz de ville, une simple adaptation technique de la chaudière permettra de l'alimenter pour partie avec du gaz bovin (environ 30 %) et de réaliser de substantielles économies d'énergie »,

se réjouit l'adjoint aux finances. Que les associations mauriciennes, utilisatrices du lieu, ne s'inquiètent pas, le gaz est bien entendu inodore !



## LE PORTRAIT

Pour ce deuxième portrait de l'année, nous vous proposons de découvrir Mme Valérie ROCHERAY-FAUCON, nouvelle assistante administrative de la Direction des Services Techniques et Urbanisme qui a pris ses fonctions le 19 février dernier.



**Les Echos (LE) :**  
**Bonjour Mme Valérie ROCHERAY-FAUCON. Afin que les habitants de notre commune puissent mieux vous connaître, pourriez-vous nous parler de votre parcours professionnel ?**

**VRF :** « Après un baccalauréat B (sciences économiques), j'ai fait des études de droit et obtenu un DEA (Master 2) en droit privé avec une spécialisation en droit des contrats à l'Université de Montpellier. Grâce à ce diplôme, j'ai exercé la fonction de juriste en entreprise pendant une dizaine d'années, notamment au sein du groupe Merck. Ensuite, j'ai pris une pause de 3 années

## PORTRAIT (SUITE)

pour m'occuper de mes enfants. Quand j'ai repris une activité professionnelle, j'ai fait le choix d'occuper des postes d'assistante me permettant de concilier vie familiale et professionnelle. Il y a deux ans, j'ai pris un nouveau virage en participant à la réouverture du concept store « My lovely Shop » à Montluel avec une amie, (articles de mode, décorations et bijoux). Je travaille toujours à temps partiel dans cette boutique ».

**LE : Pourquoi avoir postulé sur notre commune ?**

**VRF :** « Pour deux raisons majeures, d'abord le contexte économique tendu dans le commerce de proximité et ensuite car cela me permettait d'utiliser mes compétences et mon expérience dans le juridique et l'immobilier ».

**LE : Pourriez-vous nous expliquer en quoi consistent vos missions ?**

**VRF :** « Ma principale mission consiste au traitement et à la rédaction des courriers, l'accueil et l'information des administrés sur les questions de procédure et d'urbanisme simple, la pré-instruction des autorisations d'urbanisme telles que les permis de construire, les déclarations préalables, les permis d'aménager, en lien avec le Directeur des services techniques et urbanisme. Les dossiers sont ensuite examinés par la Commission Urbanisme. J'ai également comme mis-

sion plus ponctuelle l'accueil physique et téléphonique du public ».

**LE : Quelles sont les compétences et les qualités que vous avez développées ?**

**VRF :** « Connaître la réglementation en matière d'urbanisme, savoir rédiger les documents administratifs et savoir gérer son temps sont pour moi les compétences indispensables pour cette fonction. Je dirais qu'il faut aussi être organisée et autonome. Savoir faire preuve de discrétion professionnelle est également essentiel ».

**LE : Avez-vous des hobbies ?**

**VRF :** « Grenobloise de naissance, j'aime retourner skier et profiter de la montagne. Je pratique également la natation chaque semaine et suis une grosse lectrice ».

**LE : Dernière question : comment s'est passée votre intégration ?**

**VRF :** « Parfaitement bien, l'équipe a été très accueillante et bienveillante, ce qui est fort agréable quand on démarre une nouvelle fonction. »

Mme Valérie ROCHERAY-FAUCON, l'équipe des Echos vous remercie pour le temps consacré et vous souhaite plein de réussite dans votre nouvelle fonction.

## VIE COMMUNAUTAIRE

## TRI A LA SOURCE DES BIODECHETS : UNE NOUVELLE OBLIGATION, DE NOMBREUSES SOLUTIONS

Inscrite dans la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC) depuis le 1er janvier 2024, les collectivités locales ont l'obligation de proposer aux particuliers et aux professionnels des solutions pour le tri à la source des biodéchets, dans le cadre du service public de gestion des déchets. Mais qu'entend-on par biodéchets ? Les biodéchets sont l'ensemble des déchets de cuisine (épluchures, fanes, peaux de légumes ou de fruits non comestibles) et des déchets verts (tonte, feuillages, petits branchages).

**Pourquoi engager le tri à la source des biodéchets ?**

À ce jour, les biodéchets représentent encore un

tiers des déchets non triés des Français. Pourtant, les trier présente de nombreux bénéfices tels que :

- réduire le bilan carbone du secteur des déchets à travers la réduction du stockage et de la combustion des déchets ;
- produire du biogaz qui peut être soit destiné à un usage local, soit réinjecté dans le réseau de gaz naturel ;
- fournir les agriculteurs ou gestionnaires d'espaces verts en engrais organiques et ainsi améliorer la qualité agronomique des sols.

**Quelles sont les solutions proposées par la CCMP ?**

La CCMP propose aux particuliers les 3 solutions suivantes : le composteur, le lombricomposteur et le broyeur de déchets verts.

Pour acquérir un composteur, la CCMP propose deux solutions aux habitants du territoire :

- la vente de composteurs individuels (300L : 30 euros) ou collectifs (800L : 60 euros) à tarifs préférentiels ;

- une subvention pour l'achat d'un composteur : 70 % du prix d'achat avec un plafond à 70 euros.

Pour acquérir un composteur, il faut se présenter au siège de la CCMP lors des permanences mises en place. Pour connaître les prochaines dates de permanence, vous pouvez consulter la page Facebook de la CCMP, l'application Intramuros et le site internet de la CCMP.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur la page « Composteur » de la CCMP.

La CCMP propose également une aide financière pour l'achat d'un lombricomposteur à hauteur de 70 euros maximum. L'offre est réservée uniquement aux particuliers résidant sur le territoire. Si le prix d'achat est inférieur à 70 euros, l'aide sera plafonnée à la valeur d'achat.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur la page « Lombricomposteur » de la CCMP.

En automne, la Communauté de Communes de Miribel et du Plateau propose gratuitement un service de broyage des végétaux à domicile. Vous pourrez ainsi faire broyer vos déchets verts les plus encombrants résultant des tailles de haies ou des élagages.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur la page « Broyage des végétaux à domicile » de la CCMP.

Enfin, la CCMP propose l'achat ou la location d'un

broyeur.

Pour l'achat, les broyeurs concernés par cette mesure sont les broyeurs électriques ou thermiques. Le prix d'acquisition minimum d'un broyeur est fixé à 250 euros TTC. Afin de favoriser le matériel de qualité, ils devront avoir une puissance minimale de :

- 4 ch pour un thermique.
- 2 500 W pour un électrique.

Pour la location d'un broyeur à végétaux, la CCMP propose une subvention de 60 euros/jour (2 jours maximum par an).

Pour en savoir plus, rendez-vous sur la page « Broyeur de déchets verts » de la CCMP.

**Que faire si vous n'êtes pas encore équipés ou en cas de doute ?**

C'est un nouveau geste à intégrer dans nos pratiques. Comme toute nouvelle habitude, cela peut prendre du temps pour devenir systématique et, même si l'accès à une solution de proximité sera facilité par la collectivité, le déploiement se fera progressivement sur deux à trois ans. De plus, le compostage individuel ou collectif ne permet pas l'accueil de tous les biodéchets (comme les viandes, poissons, œufs et agrumes en grande quantité) dans des conditions optimales de biodégradabilité et d'hygiène.

C'est pourquoi, s'il reste encore quelques biodéchets dans votre poubelle, ils seront traités et valorisés en compost au sein de l'usine Ovade située sur le Pôle de la Tienne à Viriat. Ce compost est ensuite distribué aux agriculteurs locaux. Que ce soit à la maison, dans votre jardin ou grâce à Ovade, le biodéchet retourne à la terre. Une véritable boucle d'économie circulaire !



## CBC : UN WEEK-END HISTORIQUE

Le Club de boxe de Saint-Maurice-de-Beynost revient avec 4 médailles d'or et 1 médaille d'argent ! Un week-end historique pour le « CBC » !

Après deux participations aux championnats de France cette saison, les jeunes ont porté les couleurs de Saint-Maurice-de-Beynost sur la plus haute marche du Championnat de France de Light contact, établissant le record historique du club avec le plus grand nombre de titres remportés en une seule journée ! Chez les minimes, Enola VARENNE, 12 ans, a confirmé son statut de championne de France en remportant son deuxième titre consécutif.

Marvyn CHAMPIN, 13 ans, Manon Adam VIRISSEL, 15 ans et Elias LATAIEF, 14 ans, ont aussi été consacrés champions de France 2024 à leur tour. Wanis FOURTIT, un autre jeune prometteur de 12 ans, a décroché le titre de vice-champion. Ces succès sont le fruit d'un travail rigoureux. Malgré leur jeune âge, ils ont fait preuve d'implication tout au long de l'année pour atteindre leur niveau.

Pour finir la saison en beauté, le club organise un Gala de Boxe « ONE star NIGHT 2 » qui se tiendra le 4 mai au Forum des Sports de Saint-Maurice-de-Beynost. Cette soirée sera l'occasion de découvrir la savate boxe française pratiquée à son plus haut niveau lors de combats professionnels.



## TRAIN MINIATURE MAURICIEN



Afin de répondre à certaines questions qui lui sont posées et pour mieux faire connaître ses activités, le Train Miniature Mauricien propose à toutes celles et ceux que le modélisme intéresse de ve-

nir faire une petite visite dans ses locaux de la Sathonette. Les membres de l'association y seront présents le premier samedi de chaque mois de 10h à midi pour accueillir les visiteurs.

Contact : alainvieux2@wanadoo.fr

## AMD

Prochaines dates à noter dans vos agendas :

- samedi 6 Avril à 18h : DOWN BY THE JAZZY SIDE. Il s'agit d'un concert de l'orchestre junior vents, de l'ensemble Brass & Fracass et du Gospel Choir. Ce concert aura lieu à la Salle des fêtes du Mas Rillier ;
- jeudi 11 Avril à 18h30 : dans le cadre du Printemps des Arts, nous vous proposons un Concert Jazz Apéro. Ce concert aura lieu à L'ULM de Miribel.

## CLUB AMITIÉ LOISIRS

Le Club Amitié Loisirs aime faire la fête, bien manger, chanter, danser, blaguer !

Et pour preuve : le mardi 6 février dernier, une trentaine d'adhérents s'est rendue à Tain L'Hermitage pour une journée détente en chansons et danse. Ce fut une superbe fête où tout le monde s'est bien amusé !!! Le jeudi 8 février a eu lieu notre second atelier culinaire au club Amitié Loisirs. 14 adhérents ont appris à faire la galette de Péruges dans une franche ambiance de rigolade. Chacun est reparti avec sa galette !

Prochain atelier : tarte aux pralines, date à définir. Et ce n'est pas fini !

Le club Amitié Loisirs a fait son Carnaval le vendredi 16 février dernier à la salle des fêtes, autour d'une délicieuse choucroute préparée par la maison Anaya.

Ce fut un vrai feu d'artifice de couleurs, tout le monde a joué le jeu ! Les membres du bureau ont donné le ton, habillés en Dalton, avec pas moins de 3 cowboys pour les encadrer !

Une journée festive et musicale grâce à Jacky Prat, animateur bénévole et bien apprécié sur la Côte d'Azur.

Les bugnes préparées par l'équipe de Géraldine ont été fort appréciées ! A refaire très vite.

Prochains rendez-vous :

- 05 mars, goûter au club pour la fête des Grands-

mères (thème en chansons),

- 15 mars, fête de la Saint-Patrick en fin d'après-midi à la salle des fêtes, buffet irlandais tout en musique et danse,

- 05 avril, nous fêterons Pâques autour d'un bon repas à la salle des fêtes.

La suite des événements dans le prochain numéro...

La bienveillance et le partage restent les priorités du Club Amitié Loisirs.

Le Club Amitié Loisirs confectionne, au crochet, les fameuses chenilles du bonheur !

Il s'agit d'une démarche gratuite qui permet d'apporter un peu de joie, de mettre un sourire sur les visages de ceux qui les reçoivent. Elles sont éparpillées par-ci, par-là dans notre commune.

Courant février, une quarantaine de chenilles a été distribuée, avec l'accord de Nicole Bourgeois, à la résidence La Roseraie. Le vendredi 1er mars, ce fut le tour de l'EHPAD les Mimosas : une soixantaine de chenilles a été distribuée aux résidents ainsi qu'au personnel.

Ce fut un moment très émouvant de partage.



## CT DOMBES

Après deux années de voyage itinérant, les féminines du CT Dombes ont fait le choix d'organiser en 2024 un séjour de cyclotourisme en étoile au départ d'Uzès. 17 femmes âgées de 59 à 78 ans sont engagées pour rouler du 25 au 29 mars 2024, des retraitées et une active. Le respect de l'environnement est une priorité avec le choix de réduire les déchets plastiques et l'émission de CO2. Le déplacement s'organise avec du co-voiturage jusqu'à Uzès, puis les déplacements seront uniquement à vélo sur place. Cette formule permet de se passer de voiture suiveuse car il n'y a pas de bagage à transporter. Les pique-niques seront tirés du sac à midi. L'autonomie des filles s'est préparée en amont avec des stages de mécanique permettant d'assurer par elles-mêmes les réparations de base. Quatre sites touristiques classés par la Fédération Française de Cyclo Tourisme seront visités à vélo, La Roque sur Cèze, Anduze, Ai-

gues Mortes et Uzès. Les parcours sillonneront les petites routes et voies vertes du département du Gard au nord, à l'ouest et au sud jusqu'à la mer Méditerranée. Les objectifs du séjour : allier l'effort sportif, la convivialité, l'entraide et la découverte de la richesse du patrimoine culturel de la région. Avec un maître mot, partir ensemble, rouler et rentrer ensemble comme la devise du CT Dombes !

Le dimanche 9 juin, le CT Dombes organisera sa traditionnelle randonnée, la Saint Maurice au départ du Parc de la Sathonette. Le CT Dombes proposera un circuit vélo sans difficulté de 30 km pour les familles, d'autres circuits de 60, 90 et 120 km pour les cyclistes plus aguerris ainsi qu'une randonnée pédestre dans la Côte d'Azur. Cette journée placée sous le signe de la convivialité offrira plusieurs animations : repas avec plat chaud, groupe de rock Taffbreak et différentes activités proposées par les partenaires du Club. Alors à vos agendas pour ne pas manquer la date du 9 juin ! Plus d'informations à venir dans les Echos du mois de juin, sur les flyers chez les commerçants ou sur le site <https://ct-dombes.fr>.

**Rando vélo & pédestre** **Dimanche**  
**LA SAINT MAURICE** **9 juin**



**édition 2024**

Au départ de Saint Maurice de Beynost





**1 circuit pédestre**

**4 circuits route**  
30 à 120 km

**Animation rock**  
avec Taffbreak

**Inscriptions en ligne ou sur place:**  
<https://ct-dombes.fr>



## ARTEMIS

Assemblée générale de votre centre socio-culturel ARTEMIS le mercredi 3 avril 2024 à 19h à ARTEMIS : venez découvrir de façon interactive ARTEMIS. Cet événement associatif est également l'occasion d'échanger et de découvrir l'équipe bénévole et salariée qui fait vivre le centre socio-culturel ARTEMIS (ouvert à tous et gratuit).

## ARTEMIS

## ARTE' FAMILLES ET ADULTES

- Samedi 6 avril de 9h30 à 11h30 à ARTEMIS : conférence interactive et ludique pour accompagner et comprendre les émotions de son enfant animée par Lorraine BINOCHE, sophrologue. Événement réservé exclusivement aux parents, excluant la présence des enfants.



- Week-end du 5 au 7 avril : Randonnée Jura Venez participer à un week-end de randonnée dans le Jura à Bourg de Sirod. Départ le vendredi 5 avril sur la place Charles de Gaulle à Saint-Maurice-de-Beynost et retour le dimanche 7 avril. Covoiturage, 2 nuits à l'hôtel et repas compris (conditions et tarifs à l'accueil d'ARTEMIS).

- English apéro : papote en anglais entre adultes autour d'un apéro partagé à Artemis, 2 fois par mois (mardi / jeudi) de 19h à 21h.

Prochaines dates : mardi 2 avril et mardi 7 mai, jeudi 11 avril et jeudi 23 mai. Tarif : adhésion annuelle à Artemis uniquement.

- Stage Yoga adultes ouvert à tous samedi 4 mai de 9h30 à 12h00 (inscriptions et tarifs accueil ARTEMIS).

ARTEMIS recrute un CDD animateur/animatrice famille adulte pour un remplacement congé maternité. Renseignements au 06 35 39 03 77.

## ARTE' JEUNES 11/17 ANS

Vacances scolaires avril : ne loupez pas l'ouverture des inscriptions aux vacances d'avril, à partir du mardi 2 avril !

Commencez par une semaine de Sport-Training, du 15 au 19 avril. Découvrez collectivement diverses pratiques sportives du territoire comme l'escalade, le tir à l'arc, l'escrime, le cross-fit, ... Continuez vos vacances, du 22 au 26 avril, et partez explorer les parcs de loisirs : attractions,

animaliers, végétaux, aquatiques, .... Les possibilités sont nombreuses ☐.

Ouverts à tous les 11-17 ans de la CCMP ! Attention : nombre de places limité

## BIBLIOTHEQUE

- Quais du polar : dans le cadre du festival Quais du polar, Artemis propose une après-midi jeu de société spéciale Polar le mercredi 3 avril de 15h30 à 18h.

- Bulle à histoires : les histoires du samedi continuent avec de nouvelles thématiques pour ce printemps. Rendez-vous à la bibliothèque à 10h30 les samedis :

- 6 avril : détectives en herbe ;
- 20 avril : protégeons la nature ;
- 4 mai : les émotions (en extérieur, lors du forum Parentalité) ;
- 18 mai : poésie et arts.

- Café-lecture : le café-lecture cherche à se pérenniser à la bibliothèque ! Pour cela, aidez-nous à choisir le meilleur horaire en votant directement à ARTEMIS. De nouvelles dates seront annoncées prochainement avec l'objectif d'un café-lecture par mois.

## SAISON CULTURELLE 2023/2024

- Vendredi 5 avril à 20h30 Café-théâtre « Classe Moyenne » Michaël Bièche.

Mickaël Bièche, bien plus drôle que la moyenne ! Il a des envies de luxe avec un portefeuille en détresse mais il ne perd pas espoir... Et il nous le prouve dans l'enfer des télésièges à Courchevel, en s'inscrivant à Pékin Express, en décompressant grâce au yoga du fuck ou lors d'une randonnée où se confrontent le vieux campeur et les Quechua ! Mais tout bascule lorsqu'il rencontre le célèbre mannequin Cindy Bruna dans sa Renault Modus d'occasion... (option).

Possibilité de repas (5€/personne) sur inscription uniquement jusqu'au 3 avril inclus.

Tarifs : 11€ pour les adhérents, 15€ non adhérents et 7€ - de 18 ans

- Dimanche 5 Mai à 15h à ARTEMIS, Carnet de voyage « Safari d'Afrique » : vous avez envie de rencontrer du monde et vous évader quelques ins-



## VERTICAL COTIERE

tants ? Avec Danièle Vandermoere, venez découvrir un continent qui regorge de trésors, ses paysages remarquables et sa richesse culturelle. Gratuit et ouvert à tous. Inscription souhaitée afin de prévoir un petit goûter.



Horaires exceptionnels vacances avril accueil et bibliothèque :  
Du 22 avril au 27 avril :  
Mardi et jeudi : 15h - 18h  
Samedi 9h-12h  
Fermeture 1ère semaine du 15 au 20 avril 2024  
Retrouvez ARTEMIS sur <https://artemis-smb.fr/> ou en suivant notre page Facebook  
Mail : [accueil@artemis-smb.fr](mailto:accueil@artemis-smb.fr)

**Stage multi-activités** Pour garçons et filles de 8 à 14 ans

Vertical cotière organise un stage multi-activités du **lundi 15 avril au vendredi 19 avril de 8h30 à 17h**

Au programme :

- Escalade
- Cirque
- Danse et QI GONG

Attention : nombre de places limitées

Coût : 200 euros la semaine par enfant

Au gymnase du collège Louis Armstrong

Encadrement : professionnels diplômés de

- Vertical cotière (escalade)
- Cirque Romano
- Gym Ikebana (danse et qi gong)

Informations et inscriptions avant le 15 Mars auprès de vertical cotière par mail : [secretariat@vertical-cotiere.fr](mailto:secretariat@vertical-cotiere.fr)

Informations complémentaires : [www.vertical-cotiere.fr](http://www.vertical-cotiere.fr)

## MARCHÉ DES CREATEURS

Nouveau à Saint-Maurice-de-Beynost !  
Marché des créateurs et des producteurs locaux.

Samedi 25 mai de 8h à 13h  
Place Charles de Gaulle

Samedi 25 Mai 2024 8h / 13h 1ère édition

**Marché des Créateurs & producteurs locaux**

PLACE CHARLES DE GAULLE À SAINT-MAURICE-DE-BEYNOST

- Décorations
- Accessoires
- Bijoux
- Produits locaux
- Céramique
- Artisanat local

Tombola et lots à gagner

Contact pour informations 06 31 75 49 86

**AGENDA**

Sam. 30 mar 8h-12h	Le Sou des écoles Vente de gâteaux et chocolats
Sam. 30 mar Dim. 31 mar	O.B.S.M. Grand prix national
Sam. 13 avril Dim. 14 avril	PMC Championnat Ain doublettes mixtes
Mar. 23 avril 12h30	Croix Rouge Repas partagé
Sam. 27 avril 8h-12h	Le Sou des écoles Vente de plants
Sam. 27 avril 19h	CLARA Fête des oeillets

Sam. 4 mai Dim. 5 mai	Le Sou des écoles Vide-grenier
Mer. 8 mai 9h45	Municipalité Commémoration de l'Armistice de 1945
Sam. 25 mai 8h-13h	Municipalité Marché des créateurs
Dim. 26 mai 9h30-11h	Gym Ikebana Atelier Qi Gong

**ETAT CIVIL**

Naissances	
09/01	Eymen DOGAN
16/01	Hector DUBOSSON MARTINEZ
23/01	Zayn AYARI
25/01	Juliette LOLOM
25/01	Antoine LOLOM
28/01	Joaquin DOMINGUEZ MOREL
07/02	Zayn ARSLAN
08/02	Safwan BOUTAHAR
Décès	
07/01	Micheline BUISSET Epse PORTE
20/01	France LEBRAUD Vve LEGRAND
20/01	Gisèle THOLLON Vve LAGER
24/01	Paulette MAILLARD Vve ALCINA
26/01	Geneviève CABUIL Vve HAMEAU
28/02	Traki ANANE Vve LEON
Mariage	
10/02	Oussema MKADMI et Jessica JORGE

**UNE ENTREPRISE LOCALE**


« Ayant passé un diplôme de frigoriste et acquis de l'expérience au sein de plusieurs entreprises en

tant que monteur-dépanneur-mainteneur, la création de ma société M.T. CLIM est la suite logique de ma carrière professionnelle. C'est avec plaisir que j'organise, gère mes propres chantiers et crée des relations avec les clients. Etant artisan, je m'efforce de satisfaire la clientèle au maximum et c'est avec passion que j'exerce mon métier. N'hésitez pas à nous solliciter pour tous vos projets de climatisation, pompe à chaleur, chambre froide, plomberie et ventilation, nous saurons là pour vous conseiller. »

**ELECTIONS EUROPEENNES**

Dimanche 9 juin

**Pensez à vous inscrire sur les listes électorales !**

RDV en mairie aux heures d'ouverture de l'accueil au public

**HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE**

Lundi, Jeudi	Mardi, Mercredi, Vendredi
8h30 - 12h	8h30 - 12h
14h - 18h30	



LES ECHOS DE SAINT MAURICE : Journal municipal de Saint-Maurice-de-Beynost

- ⊙ Directeur de la publication : P. GOUBET
- ⊙ Ont participé à la rédaction : La commission Information-Communication, les équipes du Club Amitié Loisirs, de l'AMD, du Train miniature, du CT Dombes, d'ARTEMIS, de Vertical Côtière et du Cacciatore Boxing Club.
- ⊙ Mise en page : S. JUBAN
- ⊙ Edition : Mairie, avenue du Mas Rolland
- ⊙ Impression : Hurrah Luna
- ⊙ Distribution : Equipe municipale de bénévoles

MAIRIE DE SAINT MAURICE DE BEYNOST : avenue du Mas Rolland

⊙ Tél : 04 78 55 14 08

⊙ Email : mairie@saint-maurice-de-beynost.fr - ⊙ Site : www.saint-maurice-de-beynost.fr

Adresse de la déchetterie :  
Z.I de la Tuillière à Miribel.

**Horaires du 2 avr. au 31 oct.**

Du lundi au vendredi :  
de 8h30 à 11h45 de 14h à 18h45  
Samedi :  
de 8h à 18h45 sans interruption